

Réf: Dossier N° 092203

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE CONSTRUCTION ET DE COMMERCE AGRO-ALIMENTAIRE » en abrégé « SICCAA »

Siège social Abidjan, Treichville, Abidjan-Treichville Petit Paris
Rue 12, Lot 291, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 18/03/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE CONSTRUCTION ET DE COMMERCE AGRO-ALIMENTAIRE » en abrégé « SICCAA »

Objet : Génie civil (BTP), Immobilier, Nettoyage et entretien, Agro-alimentaire, Elevage de volailles et bovins, Commerce : Import/Export, Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,500,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Treichville, Abidjan-Treichville Petit Paris Rue 12, Lot 291, Ilot 01

Dirigeant(s) : M N'GUESSAN AKPO TANE CYRILLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01589 du 07/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°12600/GTCA/RC/2022 du 07/04/2022

